

•••
DOSSIER DE CANDIDATURE
•••
2015

dsaa
alternatives urbaines

Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués
Design | mention Espace

Lycée Adolphe Chérioux
195, rue Julian Grimau
94400 Vitry-sur-Seine
01 45 12 87 87

Le DSAA Alternatives Urbaines ?

Ce DSAA répond à l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles dans les domaines de l'architecture, de la scénographie et du paysage. Il s'appuie sur les dynamiques pratiques et intellectuelles qui animent déjà bon nombre de collectifs et de chercheurs attachés à travailler de manière prospective à la transformation des paysages urbains. Plus concrètement les étudiants seront amenés à développer dans leurs projets des dispositifs et des processus interrogeant les modes de vie urbains actuels pour proposer des alternatives répondant prioritairement à des attentes de :

- **convivialité et équité sociale**
- **sobriété énergétique**
- **préservation/restauration de la biodiversité**

Ce Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (niveau bac + 4) forme des professionnels capables de concevoir et de coordonner la réalisation de projets en fonction de contraintes esthétiques, techniques, sociales et écologiques. Les diplômés pourront intégrer des collectifs artistiques, des agences d'architecture, d'urbanisme ou de paysage aussi bien que des studios de design ou des collectivités territoriales publiques.

RECRUTEMENT : 12 places accessibles aux titulaires d'un BTS ou d'une formation de niveau bac + 2 en arts appliqués, avec une admission en deux temps :

- sélection sur dossier
- entretien autour d'une sélection de travaux

(Voir modalités et conditions d'admission p 7)

CONTENU ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Le DSAA fonctionne comme un bureau d'études pluridisciplinaires. Autour de l'atelier de projet, le travail est organisé sous forme de séminaires, de conférences, de workshops et de périodes de stages.

Principaux enseignements :

Pôle Culture

Humanités modernes | Langues vivantes étrangères

Pôle de recherche et création en arts visuels

Culture technique | Pratiques plastiques

Pôle de recherche et création en design

Atelier de projet, d'expérimentation et de recherches

Stage en milieu professionnel.

Intervenants extérieurs :

Thierry Paquot (Alterarchitecture Manifesto)

Thierry Salomon (Institut Negawatt)

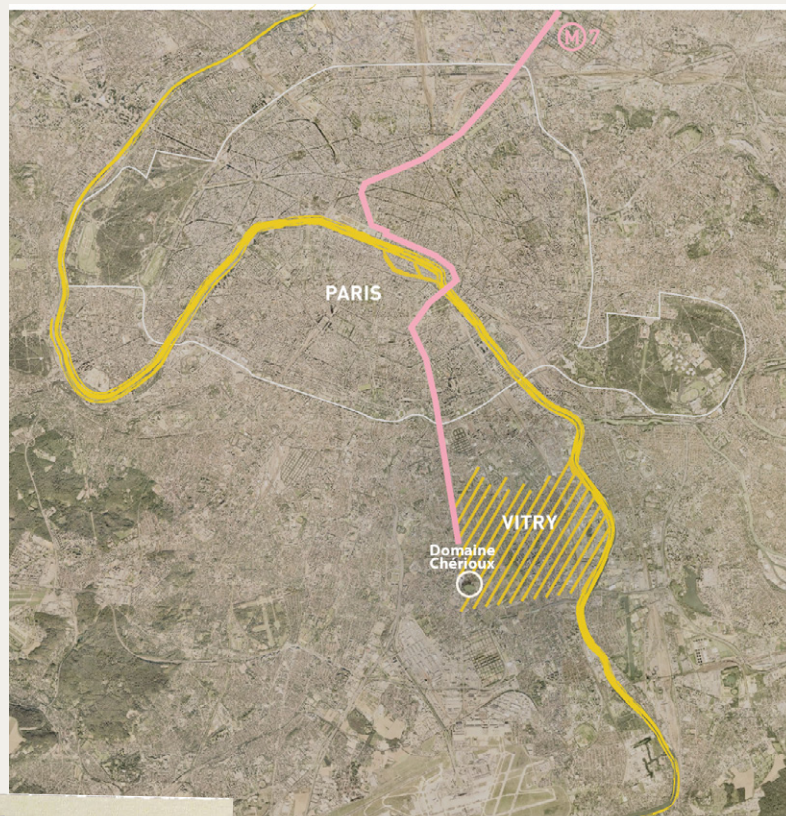
Gilles Tiberghien (nature, art, paysage)

Manuel Charpy (le théâtre de la vie privée)

Sébastien Marot (histoire de l'environnement)

Cette formation a établi un partenariat privilégié avec l'ENS d'architecture, de la ville & des territoires de Marne-la-Vallée, par le biais d'une convention.

Nous sortons de l'âge du Néolithique. Désormais plus de la moitié de la population vit dans des grandes villes et les principales métropoles mondiales se sont étendues jusqu'à devenir des territoires urbains. La ville n'est plus une question parmi d'autres, elle est le carrefour des préoccupations sociales, économiques et environnementales actuelles ; tel est le constat sur lequel s'appuie le DSAA proposé par le lycée Chérioux. Implantée à Vitry-sur-Seine, juste au-delà du périphérique parisien, cette formation de niveau master 1 a la volonté de travailler, avec toute la variété des outils du design d'espace, à l'élaboration de nouvelles **alternatives urbaines**.



ALTERNATIVES URBAINES

DSAA DESIGN / MENTION ESPACE

DOSSIER DE CANDIDATURE 2015

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

N° DE TELEPHONE : N° DE PORTABLE :

COURRIEL :

SCOLARITE ACTUELLE

N° INE (figurant sur le relevé de notes du baccalauréat) :

DIPLOME PREPARE :

ETABLISSEMENT :

VILLE : ACADEMIE :

SCOLARITE ANTERIEURE

BACCALAUREAT : ANNEE D'OBTENTION :

LANGUE VIVANTE 1 : LANGUE VIVANTE 2 :

Date :

Signature :

ALTERNATIVES URBAINES

DSAA DESIGN / MENTION ESPACE
DOSSIER DE CANDIDATURE 2015

APPRECIATIONS DES ENSEIGNANTS

Appréciation du responsable de la formation :

- Très favorable signature :
- Favorable
- Sans opposition

NOM : PRENOM :

DISCIPLINE	AVIS DES ENSEIGNANTS
Atelier de conception / Studio de création	
Nom du professeur et signature :	
Français / Philosophie	
Nom du professeur et signature :	
Arts visuels / Culture Design / Histoire de l'art.	
Nom du professeur et signature :	
Expression plastique / Recherche plastique	
Nom du professeur et signature :	
Langue vivante	
Nom du professeur et signature :	

ALTERNATIVES URBAINES

DSAA DESIGN / MENTION ESPACE

DOSSIER DE CANDIDATURE 2015

MODALITES D'ADMISSIBILITE :

Un dossier de candidature est à adresser au lycée Chérioux.

Pour être valide, ce dossier doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

- 1/ Copies des bulletins semestriels concernant les deux années de scolarisation en BTS.
- 2/ Copies du relevé des notes obtenues au baccalauréat ou de l'examen de fin de second degré.
- 3/ Avis motivé des enseignants de la dernière année d'études (voir fiche pédagogique).
- 4/ Lettre de motivation personnelle d'une page ; elle met en avant les motivations et les qualités singulières du candidat en évitant les généralités, elle rend compte, entre autres arguments, de la rencontre d'une création ou d'un projet dans un contexte relatif aux arts appliqués (exposition, voyage d'étude, conférence, atelier de création avec un designer, partenariat...)
- 5/ Curriculum vitae (scolarité, expérience en stages, pratique personnelle...)
- 6/ Dossier synthétique de travaux personnels : il présente des éléments choisis et brièvement commentés parmi des travaux menés en autonomie ou réalisés en classe ; les documents seront représentatifs d'une démarche de création (croquis, esquisses, maquettes, développement de projet et finalisation) et de l'ensemble du domaine de formation).
NB : Il ne sera pas rendu au candidat.
- 7/ Deux enveloppes format courant affranchies au tarif lettre rapide et libellées à l'adresse du candidat.

Merci d'insérer l'ensemble des documents dans une pochette plastique pour en faciliter le traitement.

**Les dossiers complets devront parvenir
avant le 07 mai 2015 à l'adresse suivante :**

LYCEE ADOLPHE CHERIOUX
195, RUE JULIAN GRIMAU
94 408 VITRY SUR SEINE

L'admissibilité est prononcée par la commission d'affectation, présidée par le Chef d'établissement, au vu de l'ensemble des documents précités, insérés dans le dossier de candidature transmis par voie postale.

MODALITES D'ADMISSION :

Les candidats déclarés admissibles seront convoqués pour un entretien d'une quinzaine de minutes portant sur leur motivation à intégrer cette formation. Lors de cet entretien, le candidat présente une sélection de 3 à 5 projets (dont au minimum deux projets de bureau de création) et évoque des pôles d'intérêt personnels qui lui semblent résonner avec le DSAA alternatives urbaines.

**Les entretiens des candidats admissibles auront lieu au lycée Chérioux
du 18 au 22 juin 2015.**

NOTE AUX CANDIDATS :

Une liste de 12 étudiants admis ainsi qu'une liste complémentaire seront établies à l'issue de la phase d'admission.

La décision d'admission, d'inscription sur la liste d'attente ou la non admission sera communiquée par courrier au candidat dans les meilleurs délais.

Les candidats sélectionnés en liste principale ou en liste supplémentaire s'engagent à fournir dès que possible une attestation de réussite au BTS ou à l'examen de même niveau.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Le diplôme supérieur d'arts appliqués est inscrit au niveau I dans la nomenclature interministérielle des niveaux de formation (Master 1), il s'adresse aux étudiants titulaires :

- d'un BTS d'Arts Appliqués
- d'un diplôme des métiers d'art.
- d'un diplôme technologique (niveau III ou équivalent) en relation avec la vocation du diplôme supérieur.
- d'une licence d'architecture.

Il s'adresse aussi aux personnes ayant accompli la scolarité complète conduisant à l'un des diplômes cités ci-dessus et justifiant d'expériences professionnelles et d'acquis personnels permettant de préparer le diplôme supérieur d'arts appliqués.

Les candidats au titre de la voie de la formation professionnelle continue peuvent également déposer leur candidature en vue de la préparation au diplôme supérieur d'arts appliqués s'ils justifient de trois ans d'exercice professionnel effectif dans un emploi de niveau au moins égal à celui occupé par un titulaire du diplôme supérieur d'arts appliqués et dans un domaine d'activité correspondant au diplôme postulé.

Retrouvez toutes les informations et les contacts sur le blog de la formation :
www.alternativesurbaines.org